

GARANTIES SUR NOS CHÂSSIS À FRAPPES ET COULISSANTS : KL-F / KL-FP / KL-AIR / KL-C / KL-BC / KL-GE

Garanties

GARANTIES PRODUITS

Nos produits sont garantis pour tous défauts de fabrication les rendant impropres à l'usage auquel on les destine dans les délais ci-dessous indiqués :

Type	Garantie produits à compter de la livraison
Frappes KL-F / KL-FP / KL-AIR	10 ans
Coulissants KL-C / KL-BC / KL-GE	10 ans

GARANTIE VITRAGE

Type	Garantie vitrage à compter de la livraison
Vitrage	10 ans (embaucage permanent à l'intérieur de la lame d'air). 18 mois pour défaut de matière et/ou présence de traces à l'intérieur de la lame d'air.

GARANTIE PIÈCES ET ACCESSOIRES

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Type	Garantie pièces et accessoires à compter de la livraison
Pièces et Accessoires	2 ans
Volets roulants Bubendorff	7 ans (pièces et main-d'œuvre)
Volets roulants SPPF	5 ans (pièces et main-d'œuvre)
Store	2 ans

GARANTIE BONNE TENUE DE LA LAQUE OU DE L'ANODISATION

Adhérence de la laque et décors - Vieillesse accélérée et non homogène de la teinte

Type	Garantie défaut d'aspect à compter de la livraison
Laquage	10 ans
Anodisé	10 ans

ENTRETIEN DES MENUISERIES

Un entretien régulier est recommandé

(Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR)

	Atmosphère	Fréquence de nettoyage
Zone rurale	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain peu dense	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain dense	Agressive	1 fois/semestre
Littoral, zone industrielle	Très agressive	1 fois/semestre

Exclusions

Notre garantie ne s'applique plus dans les cas suivants :

- Défaut de réglage (le réglage est exclu de notre garantie).
- Stockage défectueux.
- Manipulation incorrecte avant ou après installation.
- Choc thermique (la principale cause étant une zone confinée derrière le vitrage telle que : canapé devant une porte-fenêtre, store intérieur non ventilé,...).
- Pose non conforme aux règles de l'art et/ou non respect des consignes de pose.
- Défaut d'ordre esthétique.
- Utilisation des produits non conforme aux prescriptions d'emploi.
- Carence d'entretien ou non-conformité aux consignes d'entretien de notre société (Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR).
- Contacts avec des produits corrosifs notamment ceux utilisés en construction et en entretien tels ciments, plâtre, chlore, solvants... et/ou un environnement agressif (milieu salin, pollution urbaine avérée, milieu chloré,...).
- Exposition des menuiseries à une humidité ambiante anormale et/ou une ventilation inadaptée.
- Modification apportée au produit et/ou accessoires.

Notre garantie ne s'applique plus dans le cas où les produits sont mis en œuvre au-delà de 3 mois à compter de leur livraison.

Ce document est indissociable de nos CGV.



K•LINE - CS 40129 - 85501 Les Herbiers cedex

02 51 66 70 00   www.k-line.fr

K•LINE
LA FENÊTRE LUMIÈRE

GARANTIES SUR NOS PORTES :

KL-PM / KL-PE / KL- PR

Garanties

GARANTIES PRODUITS

Nos produits sont garantis pour tous défauts de fabrication les rendant impropres à l'usage auquel on les destine dans les délais ci-dessous indiqués :

Type	Garantie produits à compter de la livraison
KL-PM / KL-PE / KL- PR	10 ans

GARANTIE VITRAGE

Type	Garantie vitrage à compter de la livraison
Vitrage	10 ans (embuage permanent à l'intérieur de la lame d'air). 18 mois pour défaut de matière et/ou présence de traces à l'intérieur de la lame d'air.

GARANTIE PIÈCES ET ACCESSOIRES

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Type	Garantie pièces et accessoires à compter de la livraison
Pièces et Accessoires	2 ans

GARANTIE BONNE TENUE DE LA LAQUE

Adhérence de la laque et décors.
Vieillesse accélérée et non homogène de la teinte.

Type	Garantie défaut d'aspect à compter de la livraison
Laquage	10 ans
GraphiK System®	10 ans

ENTRETIEN DES MENUISERIES

Un entretien régulier est recommandé

(Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR)

	Atmosphère	Fréquence de nettoyage
Zone rurale	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain peu dense	Peu agressive	1 fois/an
Centre urbain dense	Agressive	1 fois/semestre
Littoral, zone industrielle	Très agressive	1 fois/semestre

Exclusions

Notre garantie ne s'applique plus dans les cas suivants:

- Défaut de réglage (le réglage est exclu de notre garantie).
- Stockage défectueux.
- Manipulation incorrecte avant ou après installation.
- Choc thermique (la principale cause étant une zone confinée derrière le vitrage telle que : canapé devant une porte-fenêtre, store intérieur non ventilé,...).
- Pose non conforme aux règles de l'art et/ou non respect des consignes de pose.
- Défaut d'ordre esthétique.
- Utilisation des produits non conforme aux prescriptions d'emploi.
- Carence d'entretien ou non-conformité aux consignes d'entretien de notre société (Cf. fiches d'entretien K•LINE et fiche technique de la KL-AIR).
- Contacts avec des produits corrosifs notamment ceux utilisés en construction et en entretien tels ciments, plâtre, chlore, solvants... et/ou un environnement agressif (milieu salin, pollution urbaine avérée, milieu chloré,...).
- Exposition des menuiseries à une humidité ambiante anormale et/ou une ventilation inadaptée.
- Modification apportée au produit et/ou accessoires.

Notre garantie ne s'applique plus dans le cas où les produits sont mis en œuvre au-delà de 3 mois à compter de leur livraison.

Ce document est indissociable de nos CGV.



K•LINE – CS 40129 – 85501 Les Herbiers cedex

02 51 66 70 00   www.k-line.fr

K•LINE
LA FENÊTRE LUMIÈRE